

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 4 novembre 2002, à 20:00 heures, à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor, se tient une séance régulière du Conseil Municipal de Saint-Victor à laquelle sont présents, Messieurs les Conseillers Richard Bélanger, Serge Jacques, Steve Plante, Sylvain Vachon, Pierre Tardif et Jacques Bolduc, formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

191-2002

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que l'ordre du jour soit adopté tel que
présenté.

ADOPTÉ

192-2002

ADOPTION DU DERNIER PROCÈS-VERBAL

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Steve Plante,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du
7 octobre 2002 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

RAPPORT DU MAIRE

Chers Citoyens, Citoyennes,

Il me fait plaisir, pour une sixième année, de
présenter à la population de St-Victor, le rapport sur
la situation financière de la Municipalité. Au sein du
Conseil, il n'y a pas eu de changement au niveau des
membres, depuis les élections de l'an dernier.

ETATS FINANCIERS 2001

Le rapport financier au 31 décembre 2001 nous informe
que la Municipalité de Saint-Victor a encaissé la somme
de 2 459 817\$ en revenus et a autorisé des dépenses de
2 499 801 \$ entraînant un déficit de 39 984,00 \$.

LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2002

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor a adopté
le 18 décembre 2001 un budget autorisant des dépenses
de 2 199 325 \$ pour l'année 2002.

RÉALISATIONS 2002

A chaque mois dans le Vic Action, vous avez pris connaissance des projets réalisés ou en voie de réalisations pour la dernière année. Je ne soulignerai donc que les grandes lignes: la participation de la Municipalité dans les activités des Fêtes du 150°, l'installation des panneaux d'accueil aux entrées de la Municipalité, la relocalisation du terrain de tennis, l'aménagement d'une partie du parc avec les monuments et les panneaux d'interprétation. La présentation du projet pour la bibliothèque, la réfection de routes et pavage des rues, la réparation des dégâts causés par les pluies du 1^{er} juillet, la participation à différents colloques, sommets et congrès étaient également au programme. Nous avons prévu une année bien remplie et ce fut le cas, il va s'en dire.

PRÉVISIONS 2003

Pour l'an prochain, le réseau routier demeurera encore dans les priorités de même que le suivi et la réalisation, nous l'espérons, du projet concernant la bibliothèque, ainsi que la continuité de l'aménagement du parc municipal. L'étude sur les responsabilités vis à vis les cours d'eau demeure un sujet des plus controversés et exigera sûrement beaucoup d'énergie.

En terminant, je tiens à adresser des remerciements très chaleureux à toute l'équipe de Trajectoire 150 ainsi qu'à tous ceux qui ont travaillé afin d'assurer la réussite des activités des Fêtes du 150°, nous y reviendrons dans un prochain Vic Action. Enfin, Merci à l'ensemble des employés pour tout le travail accompli ainsi qu'aux membres du Conseil pour leur intérêt et leur grande disponibilité. Cette année encore, nous travaillerons avec discernement, afin d'assurer aux citoyens, citoyennes une administration saine et efficace pour répondre aux besoins toujours croissants de la population.

Merci.

JEAN-PAUL BERNARD
MAIRE

193-2002

DISTRIBUTION DU RAPPORT DU MAIRE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le rapport du Maire soit distribué
gratuitement à toutes les adresses civiques de la
Municipalité de Saint-Victor, soit par le journal Vic-
Action.

ADOPTÉ

194-2002

DEMANDE DE PONCEAU - ARRIÈRE DU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU la demande de Monsieur Richard Bolduc, pour
faire une traverse en arrière du garage municipal pour
que les motoneiges circulent dans la cour du garage
municipal.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de demander à Monsieur Léo-Guy Jacques,
inspecteur municipal, de bien vouloir faire le
nécessaire pour faire une traverse de motoneige en
arrière du garage municipal.

ADOPTÉ

195-2002

CONTRÔLE ANIMALIER - CENTRE CANIN LACHAPELLE

ATTENDU l'offre de services pour le contrôle animalier
de Centre Canin Lachapelle.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de renouveler l'offre de services faite par le
Centre Canin Lachapelle, représenté par Monsieur
François Fouquet, pour les trois prochaines années soit
2003, 2004 et 2005.

ADOPTÉ

196-2002

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - T.C.S.V.

ATTENDU la demande d'aide financière de
T.C.S.V.

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor participera à leur campagne de
financement pour un montant de 800,00 \$.

ADOPTÉ

197-2002

ASSOCIATION L'A.P.E.L.F.

ATTENDU la demande de l'A.P.E.L.F. pour
renouveler la carte de membre de l'A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que le Conseil Municipal
renouvelle sa carte de membre de l'A.P.E.L.F.
pour un montant de 20,00 \$.

ADOPTÉ

198-2002

**RÉSOLUTION D'APPUI - MUNICIPALITÉ DE SAINTE-
CLOTILDE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,
Et résolu, à l'unanimité des membres
du Conseil, que la Municipalité de Saint-
Victor appuie la demande de la Municipalité de
Sainte-Clotilde que le gouvernement provincial
permette à une municipalité, dont la dernière
école primaire est en voie de fermeture, de
faire valoir un droit de retrait, afin de
gérer elle-même son école, avec pleine
compensation de taxes et de subvention.

ADOPTÉ

199-2002

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FABRIQUE SAINT-VICTOR

ATTENDU la demande d'aide financière de la Fabrique de Saint-Victor, pour organiser la fête de Noël des jeunes de moins de 12 ans.

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Serge Jacques,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera pour un montant de 100,00 \$ en guise de participation financière pour la fête de Noël, pour les enfants de moins de 12 ans, qui aura lieu dans le mois de décembre 2002.

ADOPTÉ

200-2002

RÈGLEMENT NUMÉRO 37-2002

Aux fins de dispenses la Municipalité de Saint-Victor d'ouvrir et d'entretenir un chemin d'hiver conduisant seulement à des propriétés inhabitées entre le 01 décembre 2002 et le 01 avril 2003, soit une partie de chemin du 4^{ème} Rang Sud, située entre les lots 427 et 436 inclusivement, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor, de la Route Groleau qui est située entre les limites de Sacré-Coeur-de-Jésus, entre les lots 544 et 295, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ATTENDU qu'avis motion du présent règlement a été donnée le 7 octobre 2002.

Proposé par Monsieur Serge Jacques,
Secondé par Monsieur Sylvain Vachon,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le règlement numéro 37-2002 soit adopté.

EN CONSÉQUENCE, le Conseil de la Municipalité de Saint-Victor ordonne et statue par le présent règlement comme suit:

ARTICLE 1 Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

ARTICLE 2 La Municipalité de Saint-Victor est dispensée d'ouvrir et d'entretenir pour l'hiver une partie du chemin du 4^{ème} Rang Sud située entre le lots 427 et 436 inclusivement, de la Route Groleau qui est située entre le limites de Sacré-Coeur-de-Jésus et Saint-Victor entre les lots 544 et 295 inclusivement, et le cul de sac qui est situé entre la sucrerie de Monsieur Daniel Lessard et la résidence de Madame Fleur-Ange Jolicoeur, du cadastre de la paroisse de Saint-Victor.

ARTICLE 3 La période de fermeture du chemin nommé à l'article 2 du présent règlement s'étend du 01 décembre au 01 avril 2003.

ARTICLE 4 Le règlement numéro 37-2002 entre en vigueur conformément à la Loi.

Adopté le 4 novembre 2002.

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER

201-2002

AVIS DE MOTION - RÉGLEMENT DE TAXES

Le Conseil, Monsieur Serge Jacques, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter le taux de la taxe foncière et les tarifs de compensation applicable à l'année financière 2003 de la Municipalité de Saint-Victor.

LE CONSEILLER

SERGE JACQUES

202-2002

**AUTORISATION POUR SIGNATURE PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC
INFRASTRUCTURES-TRANSPORT**

Proposé par Monsieur Richard Bélanger,
Secondé par Monsieur Steve Plante,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, de mandater le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc
Bélanger, à signer le protocole d'entente avec
Infrastructures-Transport pour le projet réfection du
Rang 3 Nord, dossier numéro 341046.

ADOPTÉ

203-2002

**AUTORISATION POUR SIGNATURE - ENTENTE INTERMUNICIPALE
POUR LA FOURNITURE DE SERVICE D'INSPECTEUR MUNICIPAL**

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, d'autoriser le Maire, Monsieur Jean-Paul
Bernard, et le Secrétaire-trésorier, Monsieur Marc
Bélanger, à signer l'entente intermunicipale avec la
M.R.C. Robert-Cliche pour la fourniture de service d'un
Inspecteur Municipal.

ADOPTÉ

204-2002

ENTRETIEN DU RANG 7 ET DE LA ROUTE ST-EPHREM

Proposé par Monsieur Sylvain Vachon,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que le Conseil accepte d'entretenir, à ses
frais, la Route Saint-Ephrem (à Barthel), dans les
limites de la Municipalité de Saint-Ephrem-de-Beauce,
aux conditions que la Municipalité de Saint-Ephrem-de-
Beauce fasse le déblaiement, par souffleur à neige, sur
une distance de 3 arpents jusqu'au «ruisseau» lorsque
nécessaire et fasse aussi l'entretien complet du chemin
du Rang 7.

ADOPTÉ

LES COMPTES

Proposé par Monsieur Steve Plante,
 Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,
 Et résolu, à l'unanimité des membres
 du Conseil, que les comptes suivants soient
 approuvés et adoptés pour paiement:

1125	Citicapital finan. tech.	1	147,01	\$
1126	Hydro-Québec		280,27	\$
1127	Hydro-Québec		508,93	\$
1128	Hydro-Québec	1	901,12	\$
1129	Hydro-Québec		427,44	\$
1143	Hydro-Québec	4	260,95	\$
1142	Telus Mobilité		260,73	\$
1214	Gaétan Champagne		207,05	\$
1213	Pierre Roy		517,61	\$
1212	Martin Fluet		465,85	\$
1208	Gaston Cloutier		57,51	\$
1202	Ferme Mathivic		86,27	\$
1197	Au Paradis de la Fleur		34,51	\$
1162	Excavations André Gosselin	9	303,76	\$
1184	Excavation C.A. Giroux	9	160,46	\$
1186	Armand Lapointe Equi.		59,76	\$
1285	Excavation Pamphile Rodrigue		294,96	\$
1206	Soudure Mobile 2000	4	900,07	\$
1211	Garage Raymond Veilleux		661,38	\$
1194	Transp. Adrien Roy et Filles		552,12	\$
1172	Garage Marc Bureau		212,58	\$
1166	Camions Gilbert		41,19	\$
1204	Le Réveil de la Nature		155,28	\$
1199	C.R.S.B.P.		460,10	\$
1193	Telus		34,45	\$
1187	Gilbert Veilleux, Camionneur	3	109,12	\$
1174	Biolab	1	805,26	\$
1176	Béton St-Ephrem	20	172,45	\$
1207	Sarp Drainamar	2	043,53	\$
1171	Centre Electrique de Beauce		240,42	\$
1183	Hercule Fortin Inc.		209,61	\$
1175	Centre du Camion (Amiante)	6	993,20	\$
1188	Sifto Canada	6	518,43	\$
1200	Daniel Cliche, Avocat		115,03	\$
1209	Denys Quirion, Notaire		819,14	\$
1210	Paul Baillargeon, Architecte	3	204,59	\$
1179	Pièces Universelles		513,62	\$
1163	Transport Couture		74,54	\$
1173	Telus Mobilité		161,04	\$
1170	Praxair		244,75	\$
1215	Fabrique St-Victor		125,00	\$
1168	Gaétan Jacques Electrique		230,05	\$
1167	Larochelle Equipement		193,60	\$
1182	Pneus Beaucerons	4	258,23	\$
1189	Industries Wajax		140,24	\$
1192	Noel Rochette et Fils	2	051,44	\$
1208	Sani Gestion	1	208,03	\$
1165	DEBB		122,58	\$
1168	Formiciel		469,83	\$

1195	Consultants F.B.G.	13	592,93	\$
1201	Atelier la Griffes		230,05	\$
1178	Signabec	1	219,24	\$
1164	Alliance Coop	7	224,23	\$
1198	Telus Mobilité		75,55	\$
1191	Garage Bizier		82,21	\$
1177	M.R.C. Robert-Cliche	32	942,80	\$
1161	Téléphone St-Victor		737,48	\$
1216	Transport Marc-A. Lessard		461,11	\$
1162	Excavations André Gosselin	3	654,88	\$
1185	Poulin Excavation	2	277,49	\$
1217	Ferme GEC		933,15	\$
1180	Christian Roy		20,00	\$
1190	Jacques Bolduc		15,00	\$
1196	F. Plante	1	682,25	\$

ADOPTÉ

206-2002

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
 Secondé par Monsieur Richard Bélanger,
 Et résolu, à l'unanimité des membres du
 Conseil, que la séance soit levée.

ADOPTÉ

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BÉLANGER